

# RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL, AGISSEMENT SEXISTE ET HARCÈLEMENT MORAL

2jours

## Objectifs

- Appréhender le cadre réglementaire et législatif en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Comprendre les différents types de harcèlement moral, sexuel et agissements sexistes ainsi que leurs impacts
- Identifier les missions du référent ENTREPRISE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Identifier les missions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement moral, sexuel et les agissements sexistes
- Intégrer la prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention

## Public

Élus du CSE

## Pré-requis

Accessible à tous

## Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

## Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

## Durée

2 jours soit 14 heures

## Intervenant

Juriste en droit social

## Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

## Tarif

Intra : 1 590€ nets / jour  
( + frais pour la province en présentiel )  
Inter : 590 € nets / personne  
Inter Visio : 490 € nets / personne

## Financement

Financement par le CSE

## Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

## Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams. Invitation envoyée au préalable à chaque participant. Support de formation envoyée à l'issue de la formation

## Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

## Programme :

### Jour 1 :

#### Notions, enjeux et définitions

#### La responsabilité civile et pénale

- Différences et conséquences
- L'interprétation par le juge

#### Le rôle du membre du CSE et du référent

- L'identification des situations
- L'alerte
- Le positionnement

#### La démarche de prévention

- L'obligation de sécurité : le rôle du CSE pour une meilleure prévention des risques
- Principes généraux de prévention
- La prévention primaire, secondaire et tertiaire
- De l'identification du risque à l'inscription dans le document unique

### Jour 2 :

#### Enquête, droit d'alerte, la réclamation... quel outil dans quelle situation ?

- Savoir réagir à une situation dégradée
- Anticiper le risque

#### Le déroulé de l'enquête

- Le positionnement : la neutralité ?
- Libérer la parole
- L'écoute active

#### La restitution : les préconisations